



DÉPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES | 06



YAD VASHEM

# SAINT-MARTIN-VÉSUBIE

COMMUNE MEMBRE DES VILLES ET VILLAGES DES JUSTES DE FRANCE  
HOMMAGE AUX JUSTES PARMIS LES NATIONS ET AUX RÉFUGIÉS JUIFS DÉPORTÉS EN 1943





# **SAINT-MARTIN-VÉSUBIE**

COMMUNE MEMBRE DES VILLES ET VILLAGES DES JUSTES DE FRANCE  
HOMMAGE AUX JUSTES PARMIS LES NATIONS ET AUX RÉFUGIÉS JUIFS DÉPORTÉS EN 1943





# SAINT-MARTIN-VÉSUBIE

COMMUNE MEMBRE DES VILLES ET VILLAGES DES JUSTES DE FRANCE  
HOMMAGE AUX JUSTES PARMI LES NATIONS ET AUX RÉFUGIÉS JUIFS DÉPORTÉS EN 1943



**Eric CIOTTI**

*Député*

*Président du Département des Alpes-Maritimes*

Depuis près de trente ans, la mémoire des lieux et événements est à l'honneur. Cette mémoire n'est pas opposée à l'histoire mais la complète en donnant au passé partagé une dimension intérieure, affective, plus humaine, moins froide.

Notre temps oublieux et violent a besoin de cette mémoire pour rappeler que des femmes et des hommes exemplaires et courageux, dans les pires moments de l'histoire, ont su agir.

Notre temps a besoin aussi de lieux et de territoires où cette mémoire puisse s'incarner.

C'est pourquoi je suis fier de l'honneur qui est rendu à la mémoire des Justes de Saint-Martin-Vésubie et à celle des Juifs qui ont été déportés en 1943, après s'être réfugiés dans ce village des Alpes-Maritimes.

Cet événement me touche à plusieurs titres.

Saint-Martin est mon village, le berceau de ma famille.

Enfant, j'ai longuement entendu parler de cette mémoire. J'ai encore le souvenir des récits de ma grand-mère sur cette période marquante de l'histoire de notre village, le souvenir de ce Monsieur Simon, qui venait chaque été rendre visite à mes grands-parents ; il les avait connus en cet été 1943.

Au fond, c'est ce village et ses habitants qui sont célébrés aujourd'hui, à travers la reconnaissance du Comité Yad Vashem. Une communauté qui, dans l'adversité de la guerre, a trouvé les ressources de rester fidèle à ses valeurs, à son éthique, à son sens de l'humain et de l'entraide fraternelle.

Ce village a été le véritable héros de cet épisode qui grandit l'humanité et la France. Ce village a ainsi été fidèle aux valeurs françaises et républicaines d'accueil du persécuté.

En cette période où le totalitarisme et le terrorisme prennent des formes nouvelles, qui touchent notre pays et notre région, cet exemple historique prend une valeur, une résonance encore plus belle, plus profonde, plus émouvante.

Les Justes de Saint-Martin-Vésubie ont su agir au moment où l'Europe connaissait les pires heures de son histoire sous le joug de la barbarie nazie. Il nous revient aujourd'hui de faire vivre leur mémoire et de la transmettre à nos enfants et aux générations futures.

Le peuple juif est un peuple du souvenir ; il a la « foi du souvenir » chevillée au corps, pour reprendre la très belle formule de Nathan Wachtel<sup>1</sup>.

Car l'histoire du peuple juif faite de diasporas et de persécutions est d'abord celle d'un peuple de mémoire. D'une mémoire qui devient le seul patrimoine, la véritable identité, le seul témoignage d'un être au monde singulier et unique. Témoins privilégiés de cette histoire si particulière, les Justes de Saint-Martin-Vésubie ont été les acteurs de la continuité de la diaspora juive d'une part, et des persécutions subies par les Juifs en France en 1943, sous Vichy et sous l'occupation allemande d'autre part.

Les familles des rescapés, les historiens et le Comité azuréen de Yad Vashem ont rassemblé les témoignages et permis de reconnaître l'action courageuse des Saint-Martinois en cette sombre année 1943, où une idéologie totalitaire et barbare avait réussi à imposer son règne sur l'Europe.

Jean-Marie Gustave Le Clézio dans un récit magnifique, *Etoile errante*, a rendu public cet épisode alors peu connu de l'histoire de Saint-Martin-Vésubie et de la vallée de la Vésubie.

Il y décrit la belle effervescence liée au mélange des langues et des cultures de tous ces réfugiés venant pour la plupart d'Europe centrale.

*1. La Foi du souvenir. Labyrinthes marranes.*

Il y décrit l'insouciance des enfants et des adolescents participant aux travaux des champs, nouant des amitiés, éprouvant le bonheur de fréquenter l'école dans un climat apaisé.

Il y décrit la parenthèse heureuse qu'ont vécue en cet été 1943 ces familles meurtries par la guerre, l'errance et la peur, sous la protection des Italiens.

Le 9 septembre 1943, la guerre les rattrapa. L'arrivée des troupes allemandes obligea la plus grande partie d'entre eux à fuir vers l'Italie par les cols de Cerise et de Fenestre. Ce fut une épreuve pour tous ces fugitifs.

Ceux qui eurent le courage et la force de franchir la frontière furent rattrapés par la barbarie nazie à Borgo San Dalmazzo et déportés vers Auschwitz-Birkenau.

Beaucoup revinrent vers la vallée, épuisés ; certains furent arrêtés et déportés. D'autres eurent la chance d'être cachés et sauvés par des Saint-Martinois. Leur reconnaissance envers leurs sauveteurs explique l'hommage rendu aux Justes de Saint-Martin-Vésubie aujourd'hui.

En prenant appui sur ces témoignages, je tiens à porter aujourd'hui la mémoire du courage, de l'humanisme, de la tolérance, de la fraternité : des vertus qui figurent au frontispice de notre République ; des vertus que la France de Vichy a voulu étouffer.

L'histoire brève mais intense, qui s'est déroulée de mars à septembre 1943, et pendant laquelle Saint-Martin-Vésubie accueillit, hébergea et protégea une population juive réfugiée presque aussi nombreuse que celle du village, est pour nous un modèle et un repère. La foi en l'humanité a primé, plus forte que la cruauté et la lâcheté de Vichy. Elle a donné le ton. Elle a laissé une empreinte.

Je pense à toutes ces femmes et à tous ces hommes qui, dans l'anonymat et la discrétion, ont rendu à la France son honneur et son identité légendaire. Ils ont su incarner le meilleur de notre pays.

Guidés par l'amour de l'humanité, ils ont choisi le respect de l'homme face à la cruauté du régime de Vichy ; ils ont incarné l'essence même de l'identité française, sa raison d'être, sa grandeur.

Les Justes de Saint-Martin-Vésubie ont su montrer leur sens inné de l'honneur ; en 1943, ils ont choisi la voie de la dignité, ils ont eu le courage de refuser la lâcheté si répandue en ces heures sombres de notre histoire.

Je pense à Joseph Fougère et Jules Magon, et à leurs épouses ; je pense à Joseph, Victorine et Marguerite Raibaut, Fanny Vassalo, Paul et Henriette Saïssi, qui tous ont pris le risque de procurer aide et assistance à des familles juives.

La liste des Justes de Saint-Martin-Vésubie n'est pas achevée. D'autres noms en cours d'expertise viendront bientôt s'y ajouter.

Je n'oublie pas tous ceux qui ont agi dans le département.

Je pense à Paul Isoart, maire de Clans, Emile Hugues, futur député-maire de Vence, et son épouse, ou Pierre Merli qui avait pris en charge la famille de Serge Klarsfeld après l'arrestation de son père.

Avec le soutien de Monseigneur Rémond et de Monseigneur Daumas, le père Michel Blain de Don Bosco, le père Pierre Roubaudy de l'école Sasserno, sœur Joséphine Chopin de l'école Nazareth, ont caché des enfants Juifs.

Oui, ils ont eu le courage de résister. C'est un acte fort. C'est un acte qui doit nous inspirer.

Je pense à tous ceux qui dans les villes, dans les vallées, ont accueilli au péril de leur vie des Juifs, qu'ils ne connaissaient pas ou si peu. Ils furent des milliers, célèbres ou anonymes, à leur offrir leur aide, leurs soins, leur affection.

Cette reconnaissance de ceux qu'ils ont sauvés a permis à plus de cent de nos concitoyens d'avoir l'honneur d'être reconnus Justes parmi les nations par l'Etat d'Israël. Ces femmes et ces hommes qui pensant simplement avoir traversé l'histoire, l'ont en réalité écrite, selon la belle formule de Simone Veil.

C'est grâce à leur solidarité et à leur courage que, dans les Alpes-Maritimes, nombre de Juifs purent se cacher et échapper aux persécutions.

Je tiens à ce titre à remercier chaleureusement Jacques Eloit, qui à la tête du Comité Yad Vashem Nice Côte d'Azur a tant œuvré pour défendre les dossiers des Justes des Alpes-Maritimes et de Saint-Martin-Vésubie en particulier. Je remercie également son successeur, Daniel Wancier, qui ne ménage pas ses efforts pour ce travail de longue haleine consacré à la mémoire.

Je n'oublie pas cependant la honte de la collaboration. Je n'oublie pas que dès août 1942, 510 hommes, femmes et enfants furent arrêtés et internés à la caserne Auvare à Nice. Le début de l'enfer qui les conduisit à Drancy puis à Auschwitz.

Je n'oublie pas non plus l'hôtel Excelsior à Nice, que la Gestapo réquisitionna pour ses interrogatoires.

Je n'oublie pas enfin que près de 3500 Juifs, sur les dizaines de milliers de ceux qui résidaient ou qui étaient réfugiés dans les Alpes-Maritimes, furent déportés.

Je veux seulement porter la mémoire de l'humanité, de l'honneur et de l'espérance.

Le village de Saint-Martin-Vésubie est aujourd'hui officiellement reconnu « Commune membre de villes et villages des Justes de France » parce qu'en ces heures sombres de l'année 1943, ses habitants ont résisté contre la terreur totalitaire et ont eu à cœur de protéger et d'accueillir ceux dont Vichy et l'Allemagne nazie avaient signé l'arrêt de mort parce qu'ils étaient juifs.

Cet exemple doit continuer de nous inspirer et de guider nos pas aujourd'hui. Tous ces justes que nous honorons aujourd'hui, nous accompagnent et nous appellent non seulement au souvenir, mais aussi à la fidélité et à l'exemplarité qu'ils ont su représenter.

**Eric CIOTTI**

25 SEPTEMBRE 2016



# SAINT-MARTIN-VÉSUBIE

COMMUNE MEMBRE DES VILLES ET VILLAGES DES JUSTES DE FRANCE  
HOMMAGE AUX JUSTES PARMI LES NATIONS ET AUX RÉFUGIÉS JUIFS DÉPORTÉS EN 1943



**Daniel WANCIER**

*Président du comité pour Yad Vashem Nice-Côte d'Azur*

Une première stèle porte les noms des «JUSTES PARMI LES NATIONS» reconnus par YAD VASHEM. «Ils ont sauvé des Juifs au péril de leur vie et de celles de leurs proches. Tous considèrent n'avoir rien fait d'autre que leur métier d'homme. Ils ont été l'honneur de la France : «une lumière dans la nuit de la Shoah.» Qu'ils en soient à jamais remerciés et servent de guides aux nouvelles générations.»

Simone VEIL a prononcé ces mots au Panthéon : «Sous la chape de haine et de nuit tombée sur la France dans les années d'occupation nazie, des lumières, par milliers, refusèrent de s'éteindre. Les «Justes parmi les Nations» des hommes et des femmes de toutes origines et de toutes conditions, d'autres restés anonymes, ont sauvé des Juifs des persécutions antisémites et des camps d'extermination. Bravant les risques encourus, ils ont incarné l'honneur de la France, ses valeurs de justice, de tolérance et d'humanité.»

MERCI À YVONNE, JOSEPH, ADRIENNE, JULES-LANDRY, VICTORINE, MARGUERITE, JOSEPH, FANNY, HENRIETTE ET PAUL.

Une seconde stèle porte les noms des Juifs (enfants, hommes, femmes, vieillards) arrêtés à Saint-Martin-Vésubie à partir du 8 septembre 1943 par les nazis. Cette stèle porte également les noms des Juifs qui, fuyant la barbarie nazie à travers les montagnes, furent arrêtés à Borgo San Dalmazzo. Tous furent déportés à Auschwitz. Cette stèle est leur seul tombeau. A Auschwitz, il ne reste d'eux que des cendres. Chaque année, nous prononcerons leurs noms pour qu'ils ne soient pas oubliés.

LA MARCHE DE LA MÉMOIRE, coorganisée chaque année avec les Italiens, en empruntant alternativement le Col de Cerise et le Col de la Madone-de-Fenestre, devient un événement international. Cette marche connaît au fil des ans une participation de plus en plus importante.

Ici, au centre de Saint-Martin-Vésubie, avec l'aide décisive du Conseil Départemental 06 représenté par son président Éric Ciotti, avec la mairie de Saint-Martin-Vésubie représentée par Henri Giuge, un lieu de mémoire est créé pour servir la transmission de l'histoire de la Shoah aux générations futures. Ce lieu dira comme les rares rescapés d'Auschwitz l'ont répété : **PLUS JAMAIS ÇA.**

**Daniel WANCIER**





YAD VASHEM  
NICE COTE D'AZUR

Un évènement UNIQUE dans l'histoire de l'humanité : LA SHOAH

Un Institut UNIQUE dans le monde : YAD (Pierre) VASHEM (Nom)

Un titre UNIQUE dans le monde : « JUSTE PARMIS LES NATIONS »

---

**YAD VASHEM, créé en 1953, a pour missions :**

- La remise de médailles et de diplômes de « JUSTE PARMIS LES NATIONS »
- La commémoration de la SHOAH, la recherche de noms de victimes et de témoignages
- L'enseignement et la transmission de la mémoire de la SHOAH aux générations futures
- La lutte contre le négationnisme et toutes les formes de falsification ou de contestation de l'Histoire.

# SAINT-MARTIN-VÉSUBIE

COMMUNE MEMBRE DES VILLES ET VILLAGES DES JUSTES DE FRANCE  
HOMMAGE AUX JUSTES PARMI LES NATIONS ET AUX RÉFUGIÉS JUIFS DÉPORTÉS EN 1943



## **Serge KLARSFELD**

*Président de l'association Fils et filles de déportés juifs de France*

Il y a vingt et un ans, le 10 septembre 1995, la Communauté Juive de Nice et notre association des Fils et Filles des Déportés Juifs de France avons inauguré la première stèle élevée à Saint-Martin-Vésubie pour commémorer «l'exode biblique» qui a conduit des centaines de Juifs vers l'Italie à travers la montagne pour échapper aux SS. Trois cent cinquante d'entre eux furent capturés et internés à Borgo San Dalmazzo avant d'être ramenés à Nice, transférés à Drancy et déportés à Auschwitz-Birkenau. J'ai rédigé le texte de cette stèle et il se termine par cette recommandation : «Souvenons-nous de ces victimes de la haine raciale, de l'humanité de ceux qui tentèrent de les sauver et de la cruauté de leurs bourreaux».

Depuis 1995, le crime nazi continue d'être jugé en Allemagne jusqu'au dernier souffle des bourreaux et nous y avons activement participé.

Depuis 1995 le rôle des «Justes», ces braves gens qui en France aidèrent tant de Juifs pourchassés à survivre, est bien reconnu et la sauvegarde de trois-quarts des Juifs de France s'explique surtout par l'environnement humain animé par la charité chrétienne et par les valeurs républicaines.

Depuis 1995, beaucoup de recherches sur les victimes ont été effectuées, celles remarquables de l'AMEJDAM, ainsi que les miennes qui ont abouti en 2012 à l'édition alphabétique de notre Mémorial de la Déportation des Juifs de France où est mentionnée l'adresse d'arrestation de chacun des 75 000 déportés.

C'est pourquoi la nouvelle installation mémorielle à Saint-Martin-Vésubie peut enfin rendre hommage à chacune des victimes arrêtées, respectivement dans la commune et à Borgo San Dalmazzo. Nous sommes particulièrement reconnaissants à tous ceux qui ont oeuvré pour individualiser et pour renforcer cette mémoire qui n'était que collective. Désormais leurs noms sont gravés à côté de leur tragique destin et les âges des enfants permettront sans doute aux jeunes générations de comprendre à quel degré de barbarie peuvent conduire l'antisémitisme, le racisme et la xénophobie quand ces passions sont exacerbées par les démagogues.

Les plaques et stèles de Saint-Martin-Vésubie contribueront ainsi efficacement à une indispensable éducation citoyenne.

**Serge KLARSFELD**



# SAINT-MARTIN-VÉSUBIE

COMMUNE MEMBRE DES VILLES ET VILLAGES DES JUSTES DE FRANCE  
HOMMAGE AUX JUSTES PARMIS LES NATIONS ET AUX RÉFUGIÉS JUIFS DÉPORTÉS EN 1943



## **Henri GIUGE** *Maire de Saint-Martin-Vésubie*

Le 25 septembre 2016 Saint-Martin-Vésubie se souvient 73 ans après, que de nombreux habitants, au risque de leur propre vie, dans un élan de solidarité et d'humanité ont contribué à sauver des juifs qui, au lendemain du 8 septembre 1943, se trouvaient désemparés face à la haine raciale qui s'abattait sur eux, poussée par une barbarie dépassant les limites insoutenables de l'horreur.

Certains de ces habitants ont été reconnus par Yad Vashem « Justes parmi les Nations » grâce à des témoignages signés par les personnes qu'ils ont sauvées. Leurs noms resteront à jamais gravés dans le marbre à côté de la stèle érigée le 10 septembre 1995 afin de rappeler l'effroyable tragédie survenue lors de l'exode biblique d'un millier de juifs.

D'autres, tout aussi méritants, n'ont pas eu cette reconnaissance faute de témoignage et resteront à jamais des justes inconnus ou oubliés.

Hélas, tous les juifs de Saint-Martin-Vésubie n'ont pu être sauvés et désormais, à côté de la stèle des Justes, seront gravés les noms des déportés victimes des bourreaux d'Auschwitz-Birkenau. Vous pourrez ainsi vous recueillir devant ceux qui, après un moment de paix et de joie passé dans notre village, ne sont jamais revenus des camps de la mort et n'ont jamais eu de sépulture.

Ces deux stèles érigées, grâce à la ténacité de Daniel Wancier et à la volonté du député Eric Ciotti, président du Département des Alpes-Maritimes, vont nous aider à faire entrer définitivement la tragédie de Saint-Martin-Vésubie dans la « Leçon de Mémoire » que nous devons transmettre aux autres générations pour dire très fort : **PLUS JAMAIS ÇA.**

**Henri GIUGE**





**HISTOIRE DES JUIFS  
À SAINT-MARTIN-VÉSUBIE**



Saint-Martin-Vésubie avait été choisi par le gouvernement de Vichy, en 1941-1942, comme l'une des localités maralpines devant héberger des Juifs étrangers assignés à résidence.

Nous savons qu'au mois d'août 1942, 222 d'entre eux en avaient été chassés pour cause de marché noir et refoulés sur Nice. L'arrivée, en novembre 1942, des troupes italiennes d'occupation contribua à renforcer la colonie israélite de la capitale de la «Suisse niçoise». En effet, les officiers supérieurs de la IV<sup>e</sup> Armata, en accord avec les diplomates puis avec les policiers transalpins, mirent un frein aux persécutions antisémites sur la Côte d'Azur mais, pour donner une satisfaction, fut-ce limitée, à leurs alliés allemands, décidèrent d'assigner en résidence forcée tous les Juifs étrangers en situation irrégulière à Vence, Saint-Martin-Vésubie, mais aussi dans les Basses-Alpes et en Haute-Savoie.

Le village vésubien accueillit ainsi en 1943 trois cents familles juives, pour la plupart originaires d'Europe centrale et orientale, qui furent logées dans une douzaine d'hôtels et de pensions ainsi que, pour les plus fortunées d'entre elles, dans des villas et des chalets. Les logements étaient réquisitionnés par les autorités militaires, l'hébergement étant financé par le Centre d'Accueil de Nice grâce aux fonds expédiés par le «Joint Committee».

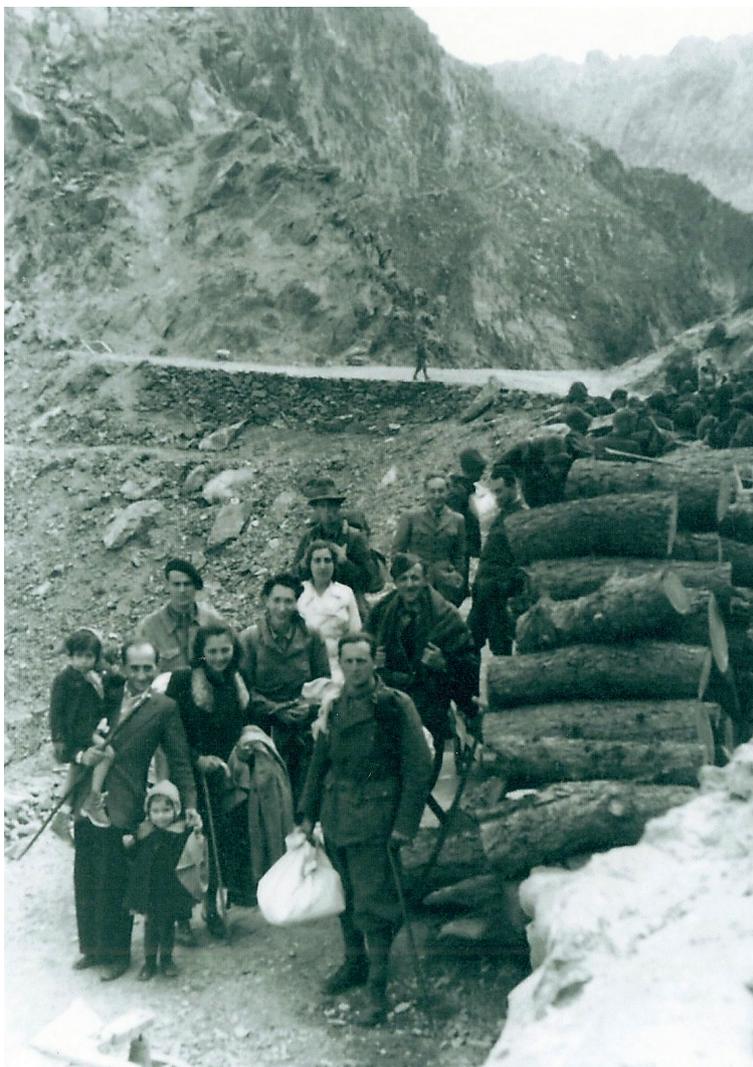
L'arrivée d'un millier de personnes parlant surtout l'allemand et le yiddish dans un village montagnard ne comptant que 1 500 habitants ne manqua pas d'entraîner une plus grande animation de la vie quotidienne, compte tenu de la liberté de mouvement, de réunion et de culte accordés à l'intérieur de la commune. Les anciens persécutés trouvèrent idyllique leur séjour vésubien, plusieurs interceptions postales d'avril-mai 1943 l'attestent également,

notamment celles-ci : « Je me trouve en résidence forcée à Saint-Martin-Vésubie près de la frontière italo-française et même sous la protection des Italiens. Ce sont des gens avec un cœur d'or et très aimables. Nous sommes traités de façon très humaine » ; « Nous nous trouvons dans un lieu à 3 km environ de la frontière italienne. Nous n'avons pas le droit de nous déplacer mais nous sommes très heureux d'être sous la protection des Italiens »

Les «résidents» devaient se présenter deux fois par jour au poste des carabinieri et n'avaient pas le droit de quitter le village à l'intérieur duquel ils jouissaient d'une liberté à laquelle ils n'étaient plus habitués. La place servait de lieu de rencontre et d'échange de vues, les visites étaient autorisées, une synagogue, une école et un hospice fonctionnaient, la vie culturelle était animée par de jeunes sionistes, un comité élu répartissait les fonds expédiés par le Centre d'Accueil de Nice. La crainte faisait place à la sérénité, favorisant la conclusion de mariages.

L'annonce de la capitulation italienne, le soir du 8 septembre, provoqua une inquiétude qui se mua rapidement en excitation ; la trêve était terminée, la chasse à l'homme reprenait. Le comité décida de se rallier à la majorité des «résidents» qui souhaitait accompagner en Italie le repli déjà amorcé de la IV<sup>o</sup> Armata, convaincue d'aller au-devant des Alliés.

Les départs s'égrenèrent du 9 à l'aube au 10 en fin de matinée, ils concernèrent plus d'un millier de personnes qui suivirent deux itinéraires : Le Boréon-col de Cerise (2543 m.)-Valdieri emprunté par un groupe de 300, La Madone de Fenestre -col de Fenestre (2474 m.)-Entraque emprunté par la majorité. Le voyage fut mouvementé pour des citadins mal équipés devant évoluer en haute montagne avec des chaussures de ville, des valises, des enfants dans les



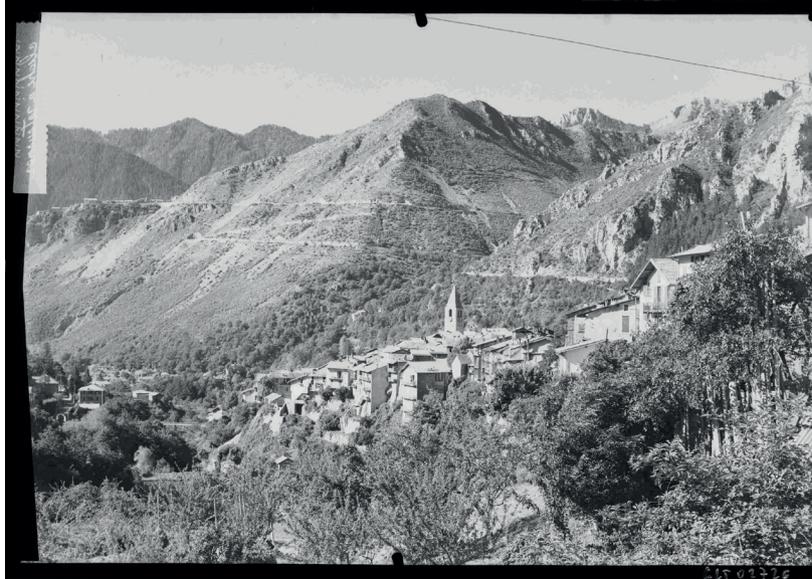
*Des réfugiés juifs fuyant leur résidence forcée de Saint-Martin-Vésubie  
parviennent au col de Cerise (2543m) accueillis par la petite garnison italienne  
10 septembre 1943*

*Collection MRA, fonds RAIBERTI*

bras, qui durent passer deux nuits à la belle étoile, subir le froid, la pluie et le vertige. Les survivants de cet exode le comparèrent plus tard à une «marche biblique», la Mer Rouge ayant fait place aux ravins du Mercantour. Les éléments de la G.A.F. installés sur les cols firent de leur mieux pour aider les fugitifs dont beaucoup s'étaient débarrassés de leurs bagages. Après des haltes dans les premiers hameaux italiens, les arrivées s'échelonnèrent jusqu'au 13 à midi à Valdieri et Entraque, où elles suscitèrent beaucoup de curiosité. La majorité des fugitifs comprit rapidement le danger constitué par une trop forte concentration dans les deux villages de la Vallée du Gesso et commença à se disperser vers la plaine du Pô ou vers les vallées voisines afin d'éviter un coup de filet toujours possible de la part des Allemands installés à Cuneo depuis le 12. Ces derniers, informés de l'exode, décidèrent le 17, à Borgo San Dalmazzo, d'afficher des avis menaçant de mort tous les étrangers qui ne se seraient pas livrés avant le lendemain soir.

340 Juifs se rendirent et furent internés dans la vieille caserne des «Alpini» jusqu'au 21 novembre. Un train déporta 328 d'entre eux vers Nice via Savone : les participants de la «marche biblique» retrouvaient la Côte d'Azur quittée quelques mois plus tôt ; ils n'y séjournèrent pas longtemps puisque, dès le lendemain, des convois les transportèrent à Drancy puis à Auschwitz, où seulement 12 survécurent à l'holocauste.

Quant à ceux qui purent échapper à l'internement, ils se disséminèrent dans la péninsule ou bien demeurèrent dans les hameaux de la montagne de Cuneo où 21 d'entre eux payèrent de leur vie leur participation à la Résistance piémontaise.



*Saint-Martin-Vésubie*

---

*Arch. dép. Alpes-Maritimes.*



EN AUCUN CAS il ne doit être fait directement  
état auprès de tiers de la présente interception, qui  
est le résultat d'une indication dont la source  
n'a pas à être révélée.

CONFIDENTIEL

**W. I.**  
N° 524  
MF./

**SECRET**

**DÉCISION:** ACHÉMINÉE

Date de l'Interception: 8 Avril 1943

Date du document intercepté: 5 Avril 1943

LANGUE: FRANÇAISE

Expéditeur et origine	Intermédiaire utilisé	Destinataire
S. FEIGENBAUM 11, rue Ste Anne St MARTIN VESUBIE		Elena TRIONE Presso MORI via Volvinio 22 MILANO

**RÉSUMÉ**

Un juif en résidence forcée à St Martin Vésubie exprime sa satisfaction d'être sous la protection italienne.

EXTRATS

".. Erna et moi nous avons subi des temps graves et maintenant nous nous trouvons dans un lieu à 3 km environ de la frontière italienne.."

".. Nous n'avons pas le droit de nous déplacer. En tout cas nous sommes très heureux d'être sous la protection des italiens..."

**DESTINATAIRES:** - - - / PREFET, archivés

*Interception d'un courrier dans lequel un Juif exprime sa satisfaction d'être sous la protection italienne  
5 avril 1943*

*Arch. dép. Alpes-Maritimes, 166W10.*

EN AUCUN CAS il ne doit être fait directement  
à d'autres de l'ère de la présente interception, qui  
n'a pas à être révélée.

CONFIDENTIEL

X . I .

N° 739  
SD

**SECRET**

**DÉCISION:** ACHÉMINÉE

Date de l'interception: 6 Mai 1943

Date du document intercepté: 3 Mai 1943

LANGUE: FRANÇAISE

Expéditeur et origine	Intermédiaire utilisé	Destinataire
E. BOUDAR 66, Rue du Dr. CAGNOLI SAINT-MARTIN-VESUBIE (A.M.)		CROIX-ROUGE INTERNATIONALE GENEVE (Suisse)

**RÉSUMÉ**

Demande de secours adressée à la Croix-Rouge Internationale par un juif en résidence forcée à SAINT-MARTIN-VESUBIE.

COPIE INTÉGRALE (cf. interception N° 738  
de ce jour)

Messieurs,

Je me permets d'attirer votre attention sur ma situation actuelle.

J'ai dû quitter Cannes le 6 Mars dernier et me rendre à Saint-Martin-Vesubie, en résidence forcée par l'ordre des autorités occupantes.

Par ce fait, j'ai perdu la possibilité de continuer à exercer mon métier comme charpentier de la Marine et me suis trouvé

**DESTINATAIRES:** -- / PREFET ARCHIVES

sans ressources. Ma femme, française, est restée à Cannes et peut à peine se suffire à elle-même.

Ancien combattant de la guerre 1914, 1918, deux fois blessé, en France depuis Octobre 1926, détenteur d'un passeport Nansen, délivré par la Préfecture de Police de NICE, j'ai l'honneur de solliciter votre secours.

Je vous prie, Messieurs, d'agréer l'expression de mes sentiments bien distingués et vous remercie d'avance de tout ce que vous voudrez et pourrez faire pour soulager ma situation.

Signé: E. BOUDAR

NOM : BOUDAR  
PRENOM : ELIE  
Né le : 20 Juillet 1893 (Russie)  
DOMICILE : jusqu'au 6 Mars 1943, à CANNES  
45, Boulv. d'Italie et depuis le  
7 Mars 1943 à Saint-Martin-Vesubie  
à l'adresse ci-dessus indiquée.  
PROFESSION : Charpentier de la Marine.

N.B - Une demande identique (même forme et même écriture) est adressée par le Sieur CHETCHENKO Grégoire, 66, Rue du Dr. Joseph Cagnoli à Saint-Martin-Vesubie (voir document N° 738)

Interception d'un courrier dans lequel un Juif se plaint des mesures d'éloignement prises par les autorités italiennes  
5 avril 1943

Arch. dép. Alpes-Maritimes, 166 W 10



*École de Saint-Martin-Vésubie  
Année 42-43*

---

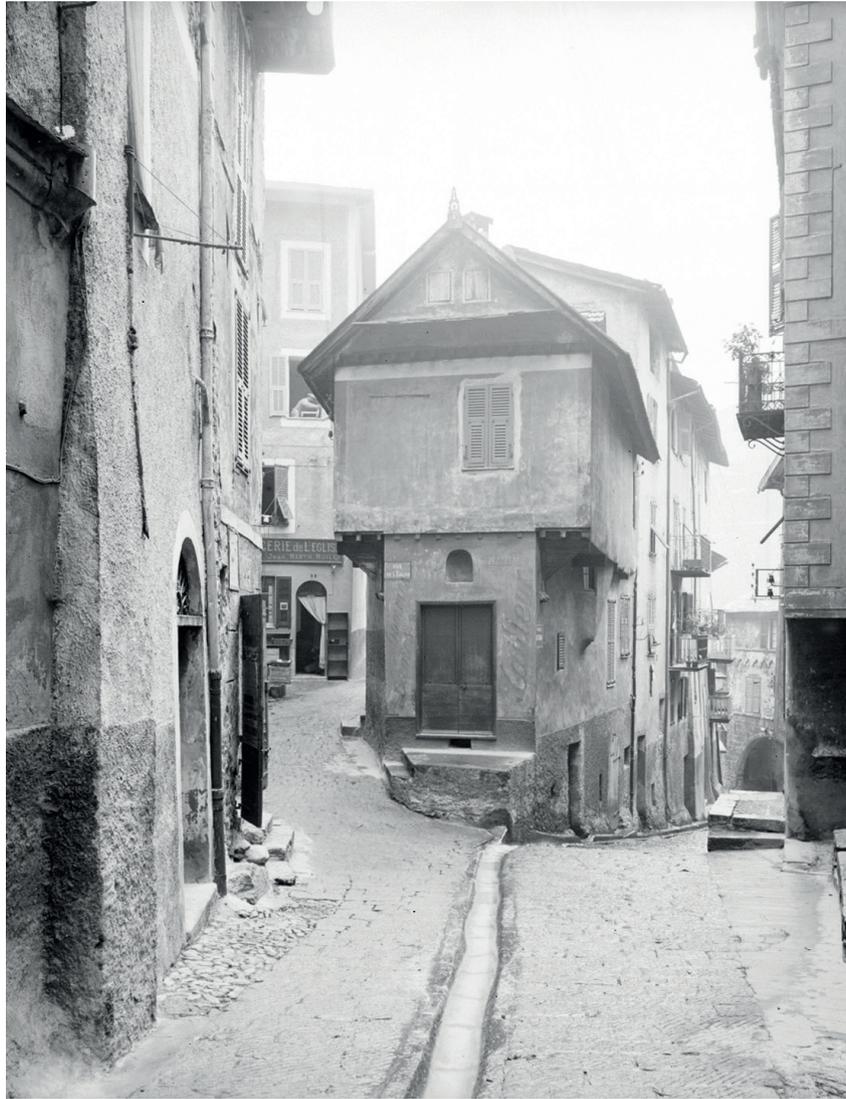
*Comité français pour Yad Vashem*



*Au chalet « Les Pervenches » école juive, classe de Joseph Templer*

---

*Comité français pour Yad Washem*



*La rue Cagnoli, Saint-Martin-Vésubie*

*Arch. dép. Alpes-Maritimes,*



*Chaim Gittler et sa soeur Malka Schraub à Saint-Martin-Vésubie  
août 1943*

---

*Collection Yves Schraub*



# SAINT-MARTIN-VÉSUBIE

COMMUNE MEMBRE DES VILLES ET VILLAGES DES JUSTES DE FRANCE  
HOMMAGE AUX JUSTES PARMIS LES NATIONS ET AUX RÉFUGIÉS JUIFS DÉPORTÉS EN 1943



## JUSTES PARMIS LES NATIONS DE SAINT-MARTIN-VÉSUBIE

**FOUGERE, née LAVAUD, Yvonne**

**FOUGERE Joseph**

**MANGON, née CAFFAREL, Adrienne**

**MANGON Jules-Landry**

**RAIBAUT, née AIRAUT, Victorine**

**FRANCO, née RAIBAUT, Marguerite**

**RAIBAUT Joseph**

**VASSALO, née BOIN, Fanny**

**SAISSI, née ISNARD, Henriette**

**SAISSI Paul**



# SAINT-MARTIN-VÉSUBIE

COMMUNE MEMBRE DES VILLES ET VILLAGES DES JUSTES DE FRANCE  
HOMMAGE AUX JUSTES PARMI LES NATIONS ET AUX RÉFUGIÉS JUIFS DÉPORTÉS EN 1943



“

Sous la chape de haine et de nuit tombée sur la France dans les années d’occupation nazie, des lumières par milliers, refusèrent de s’éteindre. Nommés par l’Institut Yad Vashem de Jérusalem Justes parmi les Nations, la plus haute distinction de l’Etat d’Israël, des femmes et des hommes, de toutes origines et de toutes conditions, d’autres restés anonymes, ont sauvé des juifs des persécutions antisémites et des camps d’extermination. Bravant les risques encourus, ils ont incarné l’honneur de la France, ses valeurs de justice, de tolérance et d’humanité.

”

**Simone VEIL**



*Yvonne et Joseph Fougère*

---

*Famille Fougère*



*Jules-Landry Mangon et Jean-Claude Dreyman*

---

*Famille Mangon*



*Adrienne et Jules-Landry Mangon*

---

*Famille Mangon*

# SAINT-MARTIN-VÉSUBIE

COMMUNE MEMBRE DES VILLES ET VILLAGES DES JUSTES DE FRANCE  
HOMMAGE AUX JUSTES PARMIS LES NATIONS ET AUX RÉFUGIÉS JUIFS DÉPORTÉS EN 1943



## **FOUGERE Joseph et Yvonne, née LAVAUD, son épouse MANGON Jules-Landry et Adrienne, née CAFFAREL, son épouse**

Ces deux gendarmes, en mission à Saint-Martin-Vésubie pendant la guerre, et leurs épouses respectives ont soustrait aux rafles nazies Cécile et Jean-Claude Dreyman, alors âgés de 6 ans et 15 mois, en les cachant au cœur de leurs familles.

Maurice Dreymann arrivé en France en 1933, épouse Hélène Lilienbaum en 1936. Une fille Cécile naît en 1937. Après la débâcle en 1940, Maurice engagé dans la Légion Etrangère, est libéré et la famille s'installe à Savigny-sur-Faye dans la Vienne. Un garçon prénommé Jean-Claude naît en 1942. Au printemps 1943, la famille s'installe à Saint-Martin-Vésubie où elle loge en face de la gendarmerie. En septembre lors du repli des Italiens, Maurice part vers l'Italie. Les gendarmes conseillent à Hélène enceinte de 8 mois de fuir et de se cacher dans la montagne. Le gendarme Joseph Fougère et sa femme Yvonne proposent de garder Cécile. Ils ont trois enfants, en mettent un en garde chez la grand-mère et prennent Cécile à la place, ce qui leur fait toujours trois enfants. Jean-Claude, un bébé blond, est pris en charge par le Maréchal des Logis Jules-Landry Mangon, dont la femme est blonde. Mi-décembre 1943, Liliane Lilienbaum, qui travaillait à l'OSE, vient rechercher les deux enfants. Cécile est envoyée dans une maison d'enfants à Argonnex en Savoie où elle restera jusqu'en 1945. Jean-Claude rejoint sa mère à Vic-sur-Cère dans le Cantal où elle a accouché de Gérard.

Joseph Fougère a été dénoncé pour avoir aidé des Juifs et des réfractaires. Il fut arrêté par la Gestapo, emprisonné à Nice et torturé. Il put heureusement être libéré en août 1944.

*Le 22 septembre 2009, l'institut Yad Vashem de Jérusalem a décerné le titre de Justes parmi les Nations à Monsieur Jules-Landry Mangon et à son épouse Madame Adrienne Mangon ainsi qu'à Monsieur Joseph Fougère et à son épouse Madame Yvonne Fougère.*



*Victorine et Joseph Raibaut*

---

*Famille Raibaut*



*Famille Raibaut Victorine, Joseph et Marguerite  
1933*

---

*Famille Raibaut*

# SAINT-MARTIN-VÉSUBIE

COMMUNE MEMBRE DES VILLES ET VILLAGES DES JUSTES DE FRANCE  
HOMMAGE AUX JUSTES PARMIS LES NATIONS ET AUX RÉFUGIÉS JUIFS DÉPORTÉS EN 1943



## **Famille RAIBAUT** **RAIBAUT Joseph et Victorine, née AIRAUT,** **son épouse et leur fille FRANCO Marguerite, née RAIBAUT**

De condition modeste, Victorine et Joseph Raibaut résidaient à Saint-Martin-Vésubie avec leurs huit filles dont Marguerite, 18 ans. Ils avaient fait connaissance de quelques uns des réfugiés juifs assignés à résidence dans la localité.

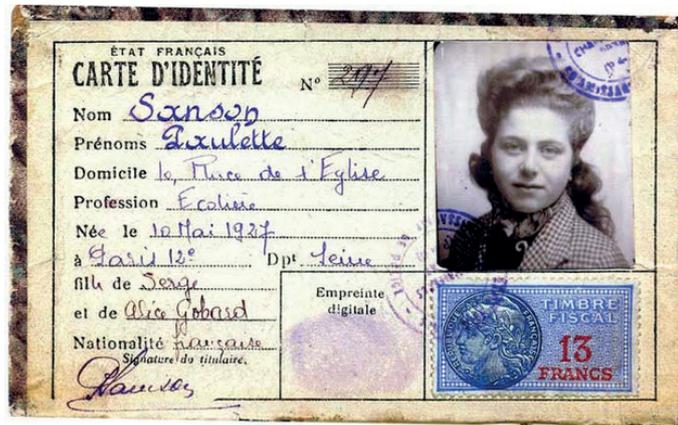
En septembre 1943, leur destin croise celui de la famille Majer, originaire de Tchécoslovaquie et réfugiée en France depuis mai 1940. Le père est dans l'armée tchèque cantonnée à Adge, puis en 1942 à Villefranche-de-Rouergue, d'où il est déporté en février 1943. Sa femme et sa fille gagnent Nice et, au printemps 1943, sont assignées à résidence à Saint-Martin-Vésubie, où naît le petit Léon en juin 1943. Le 9 septembre 1943, au moment du retrait des troupes italiennes, Ettl Majer, avec son bébé et sa fille Aïda, 9 ans, tentent de gagner l'Italie par la montagne. Épuisée par l'effort, elle revient au village où elle rencontre Victorine Raibaut qui la cache avec ses enfants, ainsi qu'une dame et sa fille, juives luxembourgeoises. Joseph avait aussi offert à deux autres fugitifs juifs de s'abriter dans sa grange. Au bout de trois mois, les Majer, pris en charge par un réseau de sauvetage, se rendent à Nice accompagnés par Marguerite Raibaut qui leur fait passer les contrôles allemands. De là, Madame Majer et son fils sont dirigés vers Limoges, tandis que la petite Aïda est placée dans des maisons de l'œuvre de Secours aux Enfants. Après la guerre, la famille Majer s'est retrouvée à Limoges. En 1965, Madame Majer et ses enfants sont retournés à Saint-Martin-Vésubie et ont revu la famille Raibaut.



Fanny Vassalo  
1943 - Hôtel Stéfany

---

Comité français pour Yad Washem



Fausse carte d'identité de Paulette Grunberg

---

Comité français pour Yad Washem

# SAINT-MARTIN-VÉSUBIE

COMMUNE MEMBRE DES VILLES ET VILLAGES DES JUSTES DE FRANCE  
HOMMAGE AUX JUSTES PARMIS LES NATIONS ET AUX RÉFUGIÉS JUIFS DÉPORTÉS EN 1943



**VASSALO Fanny, née BOIN**  
**SAISSI Paul**  
**SAISSI Henriette, née ISNARD**

Fanny Vassallo, veuve sans enfant, était propriétaire de l'hôtel Stéfany à Saint-Martin-Vésubie. Elle élevait ses deux nièces, orphelines de mère. Les Saïssi qui tenaient un commerce à Monaco passèrent leurs vacances à Saint-Martin-Vésubie pendant l'été 1943. Leur fille Simone se lia alors d'amitié avec Paulette Sanson, 16 ans, juive assignée à résidence à Saint-Martin-Vésubie avec son frère et son père. Ils avaient immigré de Pologne à Paris en 1937, partis en éclaireurs dans l'espoir d'y faire venir au plus tôt la mère de la famille et ses deux plus jeunes filles. Ils ne les revirent jamais. En 1940, M. Sanson s'était engagé comme volontaire dans l'armée française. Démobilisé, il fut rejoint par ses enfants à Pau. De là, ils se rendirent à Marseille, puis à Nice pour aboutir à Saint-Martin-Vésubie. En septembre 1943, à l'arrivée de l'armée allemande, M. Sanson et son fils se replièrent dans les montagnes et poursuivirent leur route jusqu'à Rome. Paulette resta seule à Saint-Martin-Vésubie. Le jour de la rafle, les Allemands ordonnèrent aux Juifs de se rassembler sur la place centrale du village. Affolée, Paulette se précipita à l'hôtel Stéfany où Fanny Vassallo accepta de l'héberger avec d'autres Juifs. Elle les nourrit à titre gracieux en se ravitaillant chez des fermiers et des bergers. Elle contacta une organisation juive qui prit Paulette en charge et elle l'accompagna en car jusqu'à Nice. Là, elles apprirent l'arrestation de leur agent de liaison. Désespérée, Paulette téléphona alors à la famille Saïssi à Monaco qui l'accueillit à bras ouverts. Le couple venait de perdre sa fille Paola du même âge que Paulette. Il l'intégra à la famille comme sa propre fille jusqu'à ce que le contact avec les réseaux de sauvetage des organisations juives soit rétabli. Il l'hébergea encore une seconde fois avant la Libération. Elle retrouva sa famille à la fin de la guerre et a maintenu des liens durables avec ses sauveurs.

*Le 30 janvier 2005, Yad Vashem a décerné à Fanny Vassallo ainsi qu'à Henriette et Paul Saïssi le titre de « Justes parmi les Nations. »*



**À LA MÉMOIRE  
DES JUIFS DÉPORTÉS**





# SAINT-MARTIN-VÉSUBIE

COMMUNE MEMBRE DES VILLES ET VILLAGES DES JUSTES DE FRANCE  
HOMMAGE AUX JUSTES PARMI LES NATIONS ET AUX RÉFUGIÉS JUIFS DÉPORTÉS EN 1943



“

Quand Rachel arrive près de l'hôtel, elle voit le soldat debout devant la porte. Il est immobile, son fusil à la main, il regarde devant lui, comme s'il voulait trouer la nuit avec toute cette lumière. Rachel reste immobile. Puis, très lentement, elle recule, pour se cacher. Le soldat est un Allemand... Elle sait que maintenant les Allemands vont venir, ils vont la prendre, et son père et sa mère aussi, pour les emmener très loin... Elle cherche les mots qu'elle va dire à son père et à sa mère, pour les rassurer, pour qu'ils ne sachent pas tout de suite. Elle les aime à en mourir, et elle ne le savait pas.

”

**Jean-Marie-Gustave LE CLÉZIO**

*Etoile errante, éd. Gallimard*



**À LA MÉMOIRE DES JUIFS ARRÊTÉS À  
SAINT-MARTIN-VÉSUBIE PAR LES NAZIS À PARTIR  
DU 8 SEPTEMBRE 1943, PUIS DÉPORTÉS À AUSCHWITZ**



**ANTENZON** Abraham

**BALINT** Geza

**BLUMENTHAL** Perl

**BORG** Lisa

**BORGER** Anna

**BREIT** Stella

**DROUCKER** Emilie

**EPELBEIM** Simone

**FRIEDMANN** Taube

**HOLDNER** Pinkas

**KOCH** Monique - *2 ans*

**KOCH** Nicole - *2 mois*

**KRISCH** Isidore

**LANGNAS** Pauline

**LEWKOWICZ** Abram

**LEWKOWICZ** Dyna

**LUFT** Isacher

**MANTEL** Jacques - *4 ans*

**MORE** Abraham - *14 ans*

**MORGENSTERN** Akiva

**NEUMANN** Gertrud

**NEUMANN** Kurt

**PETERSIL** Chaja

**RAUZADA** Marcel - *8 ans*

**ROZENBLUM** Fayga

**SALTIEL** Ludy

**SALTIEL** Maurice

**SALTIEL** Signora

**SCHWIRTZ** Anna

**STEINBACH** Adèle

**SZOSTAK** Joseph



*Fuite vers le col de Cerise (2543m)*

---

*Collection Charles Roman*

# SAINT-MARTIN-VÉSUBIE

COMMUNE MEMBRE DES VILLES ET VILLAGES DES JUSTES DE FRANCE  
HOMMAGE AUX JUSTES PARMIS LES NATIONS ET AUX RÉFUGIÉS JUIFS DÉPORTÉS EN 1943



“

Quand le soleil était au zénith, ils se sont arrêtés au bord de la rivière pour se reposer. Les femmes ont partagé les provisions, le pain dur de Saint-Martin-Vésubie, et le pain frais, le fromage et les figues que les villageoises leur avaient donnés au passage, à Entracque, à Valdieri.

Ils s'étaient assis sur les plages de galets pour manger. Ils écoutaient la musique de liberté de la rivière. Les enfants avaient commencé à jouer, à courir le long des rivages... les hommes étaient assis, ils fumaient et ils parlaient. Ils parlaient de ce qu'ils feraient, là-bas, de l'autre côté des montagnes, à Gênes, à Livourne. Certains parlaient même de Venise, de Trieste et de la mer qu'ils allaient traverser, jusqu'à Eretz Israël.

Ils parlaient de leur terre, d'une ferme, d'une vallée. Ils parlaient de la ville de lumière, étincelante avec ses dômes et ses minarets, là où se trouvait la fondation du peuple juif. Peut-être qu'ils rêvaient qu'ils étaient déjà arrivés, et que les dômes et les tours de Valdieri étaient aux portes de Jérusalem.

Ils sont repartis assez vite parce que la nuit venait déjà au fond de la vallée. A l'entrée de Borgo San Dalmazzo, sur la route de la gare, les soldats de la Wehrmacht les ont capturés...

”

**Jean-Marie-Gustave LE CLÉZIO**

*Etoile errante, éd. Gallimard*



**À LA MÉMOIRE DES JUIFS ASSIGNÉS À RÉSIDENCE À  
SAINT-MARTIN-VÉSUBIE, FUYANT LA BARBARIE NAZIE  
À TRAVERS LES MONTAGNES, ARRÊTÉS  
À BORGO SAN DALMAZZO, PUIS DÉPORTÉS À AUSCHWITZ**



**ABRAHAM** Armin  
**ABRAHAM** Charlotte - 5 ans  
**ABRAHAM** Fanni  
**ABRAHAM** Yvonne - 2 ans  
**ANTMANN** Charlotte  
**ANTMANN** Josef  
**APELBAUM** Pinchas  
**APELBAUM** Renata  
**BENNATHAN** Joseph  
**BERGER** Geza  
**BILENKY** Dora  
**BILENKY** Evelyne  
**BRUNELL** Raymond  
**BRUNELL** Robert  
**COHEN** Léon  
**COHEN** Yvonne  
**CORNICER** Jean  
**DEUTSCHER** Herz  
**DEUTSCHER** Liane  
**EDELMANN** Salomon  
**EIFERMANN** Ernestine  
**EIFERMANN** Isaac  
**EIFERMANN** Moritz - 5 ans  
**ERDREICH** Hélène  
**ERDREICH** Michel  
**ERDREICH** Xenia

**FASS** Ryfka  
**FEIGENBAUM** Szmerl  
**FLANK** Jeruchem  
**GALANT** Abraham  
**GALANT** Juda  
**GALANT** Rosa  
**GEBEL** Naftali  
**GEBEL** Sura  
**GELBHART** Albert - 2 ans  
**GELBHART** Chaja  
**GELBHART** Mendel  
**GERCHENZON** Abraham  
**GERCHENZON** Ghenia  
**GERCHENZON** Hava  
**GERCHENZON** Israël - 8 ans  
**GERTNER** Chaim  
**GERTNER** Madeleine - 8 ans  
**GERTNER** Malka  
**GESCHLIDER** Estera  
**GESCHLIDER** Hélène - 12 ans  
**GLASER** Ferdinand  
**GOLDSZTEIN** Bluma  
**GOLOMBEK** Anna - 13 ans  
**GOLOMBEK** Riwka - 17 ans  
**GOTTESMAN** Marcel - 5 ans  
**GOTTESMAN** Marie - 1 an  
**GOTTESMAN** Mendel  
**GOTTESMAN** Olga  
**GOUREVITCH** Ada  
**GOUREVITCH** Ancel  
**GROSS** Chaim  
**GROSS** Essel  
**GROSS** Gisela  
**GROSS** Sura  
**GRUNBERG** David  
**HALBER** Samuel

**HARTSTEIN** André - 7 ans  
**HARTSTEIN** Irène  
**HARTSTEIN** Vilem  
**HIRSCH** Chaidla  
**HIRSCH** David  
**HIRSCH** Jérôme - 13 ans  
**HIRSCH** Philippe  
**HIRSCH** Regina  
**HIRSCH** Suzanne - 1 an  
**HOROWICZ** David  
**HOROWICZ** Fanny - 11 ans  
**HOROWICZ** Marcel - 13 ans  
**HOROWICZ** Szyka  
**ICKOWICZ** Irène  
**ICKOWICZ** Monique - 11 ans  
**JUNGERMAN** Marcel - 18 ans  
**JUNGIERMAN** Albert - 2 ans  
**JUNGIERMAN** Chaja  
**JUNGIERMAN** Mejlock  
**KAPOSI** Illona  
**KAPOSI** Oscar  
**KATZ** Herman  
**KATZ** Joseph - 7 ans  
**KATZ** Rachel  
**KATZ** Suzanne - 5 ans  
**KORNBLUM** Isaac  
**KRAMM** Charles - 3 mois  
**KRAMM** Ernest  
**KRAMM** Szyfra  
**KRZESNY** Herbert  
**KRZESNY** Jeanne  
**KUPFER** Hélène - 3 ans  
**KUPFER** Jankel  
**KUPFER** Michel - 6 ans  
**KUPFER** Salomé  
**LANDAU** Bernard - 14 ans

**LANDAU** Isaac - 17 ans  
**LANDAU** Malvina  
**LANDAU** Régina  
**LEVY** Berthe  
**LEVY** Paul  
**LIBEK** Edouard  
**LINDER** Berthold  
**LINDER** Giséla  
**LINDER** Raymond - 2 ans  
**LINDER** Roland - 10 mois  
**LINDER** Rozalia  
**LINDER** Wilhelm  
**LORBER** Alice - 3 ans  
**LORBER** Eugénia  
**LORBER** Evelyne - 2 mois  
**MANASSE** Emmy  
**MANASSE** Herbert  
**MANASSE** Ida  
**MANASSE** Wolfgang - 14 ans  
**MANN** Walter  
**MARIEMBERG** Eva  
**MARIEMBERG** Isaac  
**MARIEMBERG** Michel - 7 ans  
**MARIEMBERG** Simone - 3 mois  
**MARIEMBERG** Wolf  
**MARX** Johanna  
**MEYER** Daisy  
**MEYER** Marianne  
**MEYER** Paul  
**MOLDAUER** Léopold  
**MORGENSZTERN** Fanny - 5 ans  
**MORGENSZTERN** Judith  
**NATHAN** Mathilde  
**NATHAN** Simon  
**PANZER** Aron  
**PANZER** Blanca - 13 ans  
**PANZER** Dobra

**PANZER** Maurice - 14 ans  
**PANZER** Suzanne - 1 an  
**PELECH** Bernard  
**PELECH** Nora  
**PELOSOF** Edgard  
**PERL** Alice  
**PERL** Meier  
**PINHAS** Naftali  
**PISARZ** Symcha  
**PODOLSKI** Adéla  
**PODOLSKI** Béatrice - 5 ans  
**PODOLSKI** Sigbert  
**POLAK** Ginette - 9 ans  
**POLAK** Jacob  
**PREISS** Edgard - 9 ans  
**PREISS** Lina  
**PRESSBURGER** Mariette - 8 ans  
**PRITSCH** Jacob  
**PRITSCH** Mira  
**REICH** Leja  
**REITER** Edouard - 17 ans  
**ROSENSCHEIN** Hanny  
**ROSENSCHEIN** Sarah  
**ROSENTHAL** Barouch  
**ROSENTHAL** Debora  
**ROSENTHAL** Leib  
**ROSENTHAL** Nahum - 18 ans  
**ROTH** Hélène  
**ROTH** Noël  
**RUDNITZKI** Maurice  
**RUDNITZKI** Régine - 6 ans  
**RUDNITZKI** Rosa  
**RUDNITZKI** Samuel - 16 ans  
**SAJOVICI** Baruch  
**SAJOVICI** Brucha  
**SAJOVICI** Dorothée - 2 ans

**SAJOVICI** Mozes - 9 ans  
**SALTIEL** Jacques  
**SALTIEL** Jean - 1 an  
**SALTIEL** Joseph  
**SALTIEL** Rebecca  
**SCHLUSSELBERG** Salomon  
**SCHONBRUN** Josef  
**SCHUSTERMANN** Henri - 12 ans  
**SCHUSTERMANN** Jacques  
**SCHUSTERMANN** Marcelle - 15 ans  
**SCHUSTERMANN** Maurice - 17 ans  
**SCHWIRTZ** Eliane - 2 ans  
**SCHWIRTZ** Thérèse  
**SIERZANTOWICZ** Lily - 15 ans  
**SIERZANTOWICZ** Maurice  
**SINGER** Rosalia  
**SPIRA** Sigmund  
**STOKFISZ** Armand  
**STOKFISZ** Chaya  
**STOKFISZ** Chaja  
**STOKFISZ** Henri  
**STOKFISZ** Kalman  
**STOKFISZ** Masia  
**STOLZERG** Pinkas  
**STUT** Masea  
**STUT** Saia  
**STUT** Sonia  
**SZATKOWNIK** Betty  
**SZATKOWNIK** Daniel - 2 mois  
**SZATKOWNIK** Henry  
**SZATKOWNIK** Sarah - 17 ans  
**SZCZYCKI** Chaim  
**SZWARC** Simon  
**TARNOWSKI** David  
**TARNOWSKI** Gerda

**TARNOWSKI** Jean - *1 an*  
**TARNOWSKI** René - *4 ans*  
**TEMPLER** Jacques - *17 ans*  
**TEMPLER** Salomon  
**TINT** Bertha  
**TINT** Herbert  
**TINT** Hugues - *6 ans*  
**TINT** Julius  
**VAN CLEEF** Joseph  
**WEINGARTEN** Rudolf  
**WEISS** Margit  
**WESTREICH** Benjamin - *14 ans*  
**WEXLER** Léopold  
**WOLF** Fanny  
**WOLF** Léa - *3 ans*  
**WOLF** Maurice  
**WOLF** Rachel  
**WOLFINGER** Norbert - *14 ans*  
**WTSCHARBE** Chela  
**WTSCHARBE** Jakow  
**WTSCHARBE** Valérie - *1 an*  
**ZVIRBLANSKI** Henoeh  
**ZYNGER** Fanny  
**ZYNGER** Jerachmil





# SAINT-MARTIN-VÉSUBIE

COMMUNE MEMBRE DES VILLES ET VILLAGES DES JUSTES DE FRANCE  
HOMMAGE AUX JUSTES PARMI LES NATIONS ET AUX RÉFUGIÉS JUIFS DÉPORTÉS EN 1943



## REMERCIEMENTS

**Serge Klarsfeld**, Président de l'association des Fils et Filles de déportés juifs de France

**Jacques Eloit**, Président d'honneur de Yad Vashem Nice Côte d'Azur

**Daniel Wancier**, Président de Yad Vashem Nice Côte d'Azur

**Henri Giuge**, Maire de Saint-Martin-Vésubie

**Familles Raibaut, Franco, Fougère, Mangon, Vassalo, Saissi**

**Laurent Seksik**, Romancier

**Yves Kinossian**, Directeur des Archives Départementales

**Jean-Louis Panicacci**, Historien & Président de l'association Azuréenne de la Résistance

**Caroline Grinda**, Directrice de l'école primaire de Saint-Martin-Vésubie

**Eric Gili**, Professeur d'histoire au collège de Roquebillière

**Agnès Brunelle-Fraulich**, Principale du collège Jean Salines de Roquebillière

**Yves Schraub**

**Charles Roman**

**Sandro Capellaro**

